

## KIOSQUE ARABE

# Sous la chaise, l'adultère

C'est le plus sérieusement du monde que les journaux nous ont annoncé la semaine dernière la tenue prochaine d'une conférence internationale sur la «thérapie coranique». Il n'aurait manqué qu'un détail ou deux pour institutionnaliser l'affaire à notre niveau :

1) Faire valider le thème par le sommet de la Ligue arabe, en guise de plat de résistance en cette période de disette morale et politique.

2) Déléguer à la conférence nos ministres guérisseurs. Il paraît que nous disposons de véritable spécialistes de cette nouvelle médecine, véritable pied-de-nez à nos facultés, censées enseigner, entre autres, l'art de soigner.

Mieux encore, il aurait fallu proposer que ladite conférence se tienne à Alger, en passe de devenir capitale incontestée de l'industrie des divines prescriptions médicales. C'est ici, et nulle part ailleurs, que le Sganarelle de Molière aurait dû avoir le bonheur d'être révélé à lui-même. Il aurait été entouré des «soins» affectueux de toute une corporation de «médecins» malgré nous. Des médecins qui n'ont pas eu besoin de coups ou d'intimidations pour affirmer leur vocation à transformer les textes sacrés en officine pharmaceutique. Quoi de plus révoltant, en effet, que cet acharnement à vider le Saint Coran de sa sève spirituelle sous prétexte de soigner les maladies du corps, au détriment de ceux de l'âme. Je sais, les faux dévots et les professionnels de la saignée (sous toutes ses formes) vont rétorquer que «leur» thérapie est aussi physique que morale. Question : pourquoi ne pratiquent-ils pas eux-mêmes cette médecine miraculeuse ? Nous aurions ainsi l'immense avantage d'espérer que la Fauchouse finisse

par les réduire à la portion congrue. Il nous restera alors à soigner les médecins, les vrais, qui sont issus de nos universités. La première prescription sera le réapprentissage du serment d'Hippocrate, rélogué dans l'oubli. Il faudra ensuite leur délivrer des ordonnances contre la résignation devant la mort (d'autrui).

Il faudra bannir de leurs esprits cette expression-refuge : «Il est entre les mains de Dieu». Doucement, docteur ! Qui vous dit que j'ai envie d'aller voir ailleurs ? Qui vous dit que la providence est pressée de m'accueillir dans son divin giron ? Vous n'en savez rien. Alors apprenez que la civilisation que vous êtes en train de dévoyer a donné les plus grands médecins à l'humanité. Je dis bien médecins et non pas charlatans ou guérisseurs ou encore docteurs en médecine fuyant devant l'ennemi.

Comme le rappelle si bien l'Égyptien Khaled Mountassar dans le magazine *Elaph*, le Prophète lui-même s'entourait de médecins, n'ayant jamais prétendu l'être. Médecin lui-même, notre ami Khaled Mountassar s'insurge notamment contre le terme de «médecine prophétique» inventé par Ibn Al-Qiam. Il rappelle que le Prophète qui avait parlé des remèdes de son temps et de son siècle ne nous a jamais demandé de les utiliser jusqu'au jugement dernier. «Comment peut-on alors parler de médecine prophétique alors que le principal concerné n'était pas médecin», s'interroge le chroniqueur égyptien.

Khaled Mountassar, qui dénonce à intervalles réguliers le «commerce religieux» qui fait fureur en Égypte, cite, à cet égard, le cas d'un charlatan Khaled Abd-Al-Al qui s'est décerné le titre de «douktour».

Ce dernier, titulaire d'un simple diplôme en éducation physique, s'adonne à la «médecine prophétique» sur les chaînes satellitaires arabes. Evoquant les dégâts occasionnés par les guérisseurs de tous bords, Khaled Mountassar salue cependant le sursaut des médecins et des scientifiques d'Égypte. Il nous informe ainsi que des associations de médecins et de chercheurs ont décidé de porter devant la justice et jusqu'au Parlement le problème de l'exercice illégal de la médecine.

Khaled Mountassar rapporte ainsi les propos d'un médecin authentique, doublé d'un théologien, Ahmed Chawki Ibrahim qui se dit révolté par les facilités offertes à ces charlatans. «J'ai vu sur les chaînes satellitaires beaucoup de spectacles d'hommes se réclamant de la médecine, dit-il. Or, il apparaît clairement qu'aucune de ces personnes n'a jamais étudié ou approché la médecine. Je les ai donc entendues tenir des propos dénotant une ignorance crasse qui prête à rire mais aussi à pleurer.

Car la majorité des gens tiennent pour argent comptant ce qu'ils racontent comme mensonges.» Parlant du cas particulier de Khaled Abd-Al-Al, le Dr Chawki Ibrahim déplore qu'il ait été invité par des télévisions. «Ce qui a eu pour effet, dit-il, d'augmenter son audace.

La faute en incombe aussi bien aux médecins d'Égypte qu'aux responsables du ministère de la Santé. Ces derniers regardent les Égyptiens se faire gruger par des gens qui n'ont jamais mis les pieds dans une faculté de médecine et ils ne font rien».

C'est une autre variété de charlatanisme, encore plus insidieuse, qu'évoque l'hebdomadaire *Rose-al-Youssef*, celle des marchands de

fetwas. Le journal énumère la série des «harams» lancée sur Internet et qui touche aussi bien à l'apprentissage de l'Anglais qu'aux connexions de femmes sur Internet sans un guide mâle.

Ces fetwas, dont la naïsérie le dispute à l'absurdité, font florès sur le Web et ont leurs sites attirés. Cependant, *Rose-al-Youssef* distingue particulièrement une nouvelle venue sur la «bourse des fetwas», une certaine «Cheikha Oum Anass». Cette dernière met en évidence sur son site ces deux marques d'identification : «La savante des deux maisons, de la vie et de l'Au-delà» et «La maîtresse des deux temps, celui qui s'est écoulé et celui qui vient». Outre ces proclamations d'humilité, Oum Anass a validé une fetwa originale qui interdit aux femmes de s'asseoir sur une chaise.

Désormais, Mesdames, et à en croire la «Cheikha», vous serez coupables d'adultère pour peu que vous laissiez aller à vous reposer sur une chaise ou un fauteuil. Le principal argument pour interdire la chaise est que les premiers musulmans ne l'utilisaient pas et s'asseyaient à même le sol. «Si la chaise avait une quelconque utilité, le Prophète l'aurait utilisé, dit Oum Anass. Et puis, c'est une création de l'Occident qui peut détourner le musulman de sa foi. Les chaises et autres canapés peuvent, en effet, entraîner des sentiments d'admiration à l'égard de l'Occident qui les a fabriqués. Or, le bon musulman doit s'interdire tout sentiment d'admiration à l'égard de son ennemi. Sans compter que le fait de s'asseoir à même le sol permet l'élevation vers Dieu.» Ce à quoi la journaliste de *Rose-al-Youssef* réplique que le Prophète n'a jamais utilisé l'électricité, l'automobile et même



Par Ahmed HALLI  
halliahmed@hotmail.com

l'Internet, alors que la Cheikha doit en user et en abuser. Suivent d'autres arguments propres aux femmes que *Rose-al-Youssef* s'interdit par pudeur de citer et qui tendent tous à démontrer qu'il n'y a pas loin de la chaise à la lubricité.

En plus de cette fetwa à l'originalité incontestable, Oum Anass interdit également d'offrir des fleurs naturelles ou artificielles aux malades dans les hôpitaux. Elles n'apportent rien et finissent à la poubelle. C'est encore une imitation aveugle de l'Occident.

Enfin, le nec plus ultra de la fetwa, celle-ci : «Il est permis de mentir et de commettre un faux, au service de la nation musulmane et contre les Béné-Oulmane (les laïcs et plus généralement les Occidentaux). Par cet édit, Oum Anass prétend manifester son soutien à une prêcheuse saoudienne, récemment convaincue de mensonges et de calomnies.

A part ça, tout va très bien dans le monde de «Hadji Ubu».

A. H.

## SAHARA OCCIDENTAL

### La proposition marocaine du projet d'autonomie du Sahara occidental est "illégale", estime la Task Force

La coordination européenne de soutien au peuple sahraoui (Task Force) a qualifié d'"illégale" la tentative du Maroc de proposer un projet d'autonomie du Sahara occidental, a rapporté hier l'agence de presse sahraouie (SPS).

"La tentative du Maroc de proposer un projet d'autonomie est une démarche unilatérale, illégale, par laquelle la puissance occupante cherche à faire l'impasse sur le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui", selon une résolution adoptée samedi à Rome par la Task Force et citée par SPS.

Il s'agit d'une "tentative de faire faux bond à la communauté



Ph: Banque Saï

internationale et de prolonger l'épreuve des peuples de la région du Maghreb", ajoute la résolution. La coordination européenne a réaffirmé à cet égard que "toute proposition de solu-

tion qui sort du cadre des résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité de l'ONU est inacceptable". L'organisation européenne a lancé un appel "pressant et

urgent" au secrétaire général de l'ONU et au Conseil de sécurité pour "refuser ce genre d'initiative dangereuse qui travestit le droit et les décisions de l'ONU".

Elle a réaffirmé, selon SPS, la "validité du plan de règlement de 1991 et du plan de paix pour l'autodétermination du peuple du Sahara occidental", dit plan Baker, pour parvenir à une solution juste et définitive du conflit du Sahara occidental. La Task Force a demandé aux autorités onusiennes d'"intervenir en toute urgence" en faveur des populations civiles sahraouies, soulignant la nécessité d'"étendre le mandat de la Minurso au regard des violations massives commises par l'occupant marocain

au Sahara occidental". Abordant la situation qui prévaut au Sahara occidental, la Task Force a rappelé qu'"il s'agit d'une question de décolonisation dont la solution est étroitement liée à l'exercice par le peuple sahraoui de son droit inaliénable à l'autodétermination". D'autre part, la Task Force a appelé le Haut-Commissariat des Nations-Unies pour les réfugiés (HCR) et le Programme alimentaire mondial (PAM) à "intervenir en urgence pour remédier à la situation de crise alimentaire dont sont victimes les réfugiés sahraouis et qui est le résultat direct du non-accomplissement des engagements de ces agences envers ces réfugiés".

**TANG** De 25 DA  
**Maintenant à 20 DA**  
Pour une période limitée seulement!